

# Procès-Verbal du Conseil d'École du jeudi 4 mars 2021

## Présents :

- Mesdames COMAS Céline, DESILLES Sylvie, LECERCLE Agnès, et Messieurs LEBLOIS Mathias, Enseignants
- Madame BERNON Martine, adjointe aux affaires scolaires de la commune
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune
- Mesdames BORDE Hélène, CODERC DE LACAM Sandrine, LASSIAZ Jennifer, LINSART Nelly et Monsieur SOULI Chawki, Parents d'élèves élus.

## Excusées :

- Madame D'ALTO Caroline, Enseignante
- Mesdames BAROLIN Audrey, OLAGNON Marisa, PEGAZ HECTOR Stéphanie, SEUX Jessica, WATTEAU Marie Charlotte, Parent d'élèves élus.

A noter : Mme BAROLIN Audrey a quitté le groupe des Représentants de Parents d'Elèves suite à son déménagement. Elle sera remplacée par Mme Jennifer LASSIAZ à la Commission Scolaire.

## I - Procès-Verbal : *approbation du procès-verbal du 1er Conseil d'École*

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

## II - Le Cadre de Vie : *travaux effectués ou à effectuer*

Les travaux continuent au sein de l'école durant les vacances.

Durant les vacances de Noël et d'hiver :

- Dans la classe d'Agnès LECERCLE : création d'une nouvelle porte pour que l'entrée à la chaufferie soit extérieure à la classe.
- Dans la classe de Céline COMAS : les baies vitrées avec seuil haut donnant sur l'infirmerie ont été remplacées par une porte vitrée sans seuil.
- Dans le bureau de la direction : création d'un placard pour enfermer la nouvelle tour gérant les sonneries de l'école.
- Dans la BCD : changement de toutes les baies vitrées.
- Dans les classes et le couloir : fin de changement de toutes les impostes pour qu'elles soient au norme incendie.
- Dans la chaufferie : création d'un placard pour enfermer le poste électrique.

Les travaux pour passer l'école de cinquième catégorie à quatrième catégorie en matière de sécurité sont terminés. La demande de validation par les pompiers est faite. Nous sommes en attente de leur visite.

Prochains travaux pour l'été prochain et les vacances d'automne 2021 :

- Gros œuvre pour l'ouverture de la 7ème classe en élémentaire (prévue pour la rentrée 2023, au vu des constructions sur la commune),
- Création du nouveau préau.

### III - Les budgets : fournitures, transport, Association Sportive Scolaire de Voglans

Nous ne connaissons pas encore le budget alloué par enfant scolarisé au 1<sup>er</sup> janvier 2021. A l'heure actuelle, 188,50€ ont été dépensés, et 4 200€ sont engagés pour la rentrée scolaire de septembre.

En transport, nous ne connaissons pas, à l'heure actuelle, le budget alloué pour l'année 2021. 190€ ont été dépensés et 95€ sont engagés.

Il y a à l'heure actuelle 10 444,75€ dans la coopérative scolaire (2 108,60€ coopératives de classe + 8 336,15€ classes de découverte).

### IV - La vie scolaire : les projets

- **Projets prévus** : Peu de projets ont pu avoir lieu depuis le 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole.

- Les classes de Mmes COMAS Céline, DESILLES Sylvie et TORRES Marielle sont allés voir le spectacle « Victor ou la naissance d'une pensée » le mardi 19 janvier 2021 au théâtre Charles Dullin.

- Les interventions à la bibliothèque municipale par Myriam peuvent avoir lieu. Interventions ayant eu lieu :

CP : 14 octobre 2020 : La nature : protection et tri des déchets

CE1 : 30 septembre 2020 : La nature : protection et tri des déchets

CE1 / CE2 : 16 décembre 2020 : Les contes traditionnels

CM1 : 25 novembre 2020 la Savoie autrefois ; 24 février 2021 : les contes

CM1 / CM2 : le mercredi 20 janvier 2021 sur le thème : la Savoie autrefois.

- un projet en arts visuels, dans la classe de M LEBLOIS Mathias, mené ponctuellement par une intervenante a pu avoir lieu en février 2021.

- **Projet en cours** :

- Toutes les classes de l'école participent au rallye mathématiques.

- Les élèves de Mme TORRES construisent le Carnazozo qui était prévu pour le char du Carnaval. On verra plus tard ce que nous en feront.

- Les classes de Mmes DESILLES Sylvie et TORRES Marielle ont commencé un cycle musique. Les élèves espèrent pouvoir proposer un spectacle en fin d'année : Emilie Jolie.

Nous évoquons aussi la piste d'un montage vidéo au cas où les conditions sanitaires ne permettraient pas un rassemblement à la salle polyvalente ! Ce projet sera mené jusqu'au bout !

- **Projets à venir** :

- La classe de Mme COMAS ira voir le spectacle « Le Cocon » le mardi 9 mars au théâtre Charles Dullin.

- Mercredi 24 mars 2021 : il sera prévu un Carnaval à l'école le mercredi 24 mars avec la participation de l'APE.

.- Les classes de Mme LECERCLE et M. LEBLOIS ainsi que les CE1 de Mme COMAS espèrent pouvoir partir en classe de découverte à Colempce sur le thème de la nature du 17 au 21 mai 2021.

- Les classes de Mmes COMAS Céline (CE2), DESILLES Sylvie et TORRES Marielle ne pourront pas partir en classe de neige comme prévu le 29 mars. Elles essaient de voir s'il peut être possible de construire un projet « Randonnée et découverte du milieu de la montagne » pour le mois de juin 2021.

Pour l'instant, le DASDEN a interdit tous les départs en classe de découverte jusqu'au 26 avril 2021.

- Un challenge écomobilité aura lieu tous les mois ceci afin d'inciter les élèves à venir à l'école avec des moyens doux. Les dates retenues sont : le 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin et 2 juillet.

- Mmes LECERCLE, COMAS et DESILLES accueillent cette année des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers pour leur stage sanitaire. Ils sont venus 1 semaine à la rentrée des vacances d'hiver puis reviendront à la rentrée des vacances de Pâques.
- Mme TORRES accueille cette année des étudiantes STAPS. Elles viennent le mercredi matin et le jeudi après-midi pendant 4 mois. A cette occasion, elles mettent en œuvre leur mémoire, en prenant en charge la classe.

### **- Horaires de l'école pour la rentrée 2021 / 2022**

La DASDEN demande, tous les 3 ans, de renouveler la demande dérogatoire concernant les horaires de l'école (allongement de la matinée d'1/4 d'heure). La mairie propose le maintien des horaires actuels.

Intitulé exact de la demande adoptée par le conseil d'école :

Le conseil d'école vote pour le maintien de l'organisation actuelle de la semaine scolaire à la rentrée 2021 avec les horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 / 11h45 ; 13h45 / 15h 45

Mercredi : 8h30 / 11h30.

### **Participants à la séance**

(Figurent **UNIQUEMENT** les membres du conseil d'école disposant d'une voix délibérative)

NOM Prénom	STATUT
TORRES Marielle	Directrice
COMAS Céline	Adjointe
DESILLES Sylvie	Adjointe
LECERCLE Agnès	Adjointe
LEBLOIS Mathias	Adjoint
BORDE Hélène	Parent élu
CODERC DE LACAM Sandrine	Parent élu
LASSIAZ Jennifer	Parent élu
LINSART Nelly	Parent élu
SOULI Chawki	Parent élu
MERCIER Yves	Maire
BERNON Martine	Adjointe aux affaires scolaires

Détail des voix :

Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Abstention : 0

Résultat du vote :

Le conseil d'école s'est prononcé en faveur du maintien des horaires actuels sur 4 jours et demi.

### **- Plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles primaires et élémentaires.**

Juste avant les vacances d'hiver, le gouvernement a lancé un plan de relance numérique.

Il comporte deux volets : un volet matériel et un volet logiciel indissociables.

L'équipe enseignante ainsi que la mairie souhaitent en profiter. Il doit être finalisé pour le 30 mars 2021.

Pendant les vacances d'hiver, Mme TORRES et Mme DESILLES ont reçu à l'école, une entreprise pour faire un point sur les besoins en matériel,

Jeudi 4 mars 2021, l'équipe enseignante a reçu un éditeur pour découvrir des logiciels.  
Mme TORRES est en train de finaliser tous les devis pour les transmettre en mairie afin de valider le projet.  
Les Représentants de Parents d'Elèves soutiennent cette belle initiative !

## V – Sécurité : Point sur le DUER

### **- Les travaux restants**

Nous avons réalisé le mardi 26 janvier 2021, le deuxième exercice alerte incendie. Seuls les enseignants étaient avertis de l'exercice. L'exercice s'est bien déroulé.

Suite aux travaux des vacances d'hiver, la classe d'Agnès n'entend plus les sonneries. Le haut-parleur va être déplacé dans la classe.

## VI – Intervention de la Mairie :

- Présentation du projet du nouveau préau de l'école.

- Une action expérimentale pour que les élèves puissent prendre le bus Ondéa pour venir à l'école va être mise en place à la rentrée des vacances de printemps pour les trajets du matin et du soir, (après le périscolaire). Les trajets seront gratuits pour les familles et l'inscription se fera via le portail. Un accompagnateur sera présent avec eux. Ainsi, les élèves de maternelle seront aussi concernés. Une réunion d'information pour les familles sera prochainement organisée.

- Travaux sécurité parking devant l'école : il est prévu pendant les vacances de printemps que les travaux soient faits avec la mise en place de plots en pierre avec chaînette pour sécuriser le passage des enfants entre la boulangerie et la Mairie, le long du monument aux Morts.

Nous remercions M. Le Maire pour cette initiative répondant à nos attentes pour la sécurité de nos enfants face aux difficultés rencontrées sur ce parking.

## VII – Question des parents :

*- Pourquoi le rythme de 4 jours et demi est maintenu dans la commune ? Cela oblige les enfants à porter le masque une demi-journée de plus par semaine. Serait-il possible de proposer les activités périscolaires le mercredi matin ? Cela ne changerait rien au quotidien des parents qui veulent mettre leurs enfants à l'école le mercredi matin. Mais cela pourrait arranger les parents qui veulent garder leurs enfants à la maison ou utiliser le mercredi matin pour des activités extrascolaires ou des rendez-vous médicaux.*

*Votre position sur le rythme scolaire peut-elle être reconsidérée afin qu'il soit harmonisé avec celui des communes voisines ?*

Nous sommes dans le cadre de la loi : semaine de 4,5 jours. Dans le cadre de celle-ci, le périscolaire ne peut pas être mis sur toute la matinée du mercredi matin. Pour les communes qui fonctionnent avec la semaine à quatre jours, les activités du mercredi sont assurées par le centre de loisirs et sont payantes.

Le port du masque, ne peut être un motif pour remettre en cause un rythme scolaire et toute une organisation qui va avec, pour une crise qui nous l'espérons tous, ne va pas s'éterniser durant des années. Pour rappel, lorsque l'enfant fréquente un centre de loisirs, le mercredi, il est tenu aussi de porter un masque.

Il est important de prendre en compte que le calendrier scolaire français est concentré sur un

nombre de jours limité alors que le volume horaire annuel est l'un des plus importants des pays de l'OCDE. Aussi, la journée scolaire est plus chargée en France que dans la plupart des pays.

Comme le montrent les études des chronobiologistes, le matin est le meilleur moment pour les apprentissages et la régularité est importante.

**Si l'on se place du côté de l'élève**, il apprend mieux si :

- il y a 5 matins au lieu de 4 (6 étant l'idéal), d'une durée de 3h à 3h30.
- les journées d'apprentissage sont moins longues.

De ce fait, tout a été fait et réfléchi sur la commune, pour que les élèves soient pris en charge en respectant le meilleur rythme d'apprentissage, tout en facilitant la vie des parents, nous ne reviendrons pas sur le rythme scolaire à l'heure actuelle.

**Prochain Conseil d'École :**

**Jeudi 3 juin 2021 à 18h00**

La Présidente du Conseil d'école  
Mme TORRES Marielle



La secrétaire du Conseil d'école  
Mme LINSART Nelly

